

mettre fin à cette forme de pension de retraite en prévision de celle que prévoit le Régime de pensions du Canada?

L'hon. M. Nicholson: Cette question est à l'étude. J'en ai parlé à mon collègue, le ministre des Finances, mais je ne puis donner une réponse ce soir, peut-être pas avant un ou deux jours. Sous peu, en tout cas.

(Le crédit est adopté.)

M. le président suppléant: Cela termine les prévisions budgétaires du ministère du Travail.

Le comité passe à l'examen des prévisions budgétaires du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

M. Knowles: Minuit.

L'hon. M. Bell. Nous serions très heureux de terminer ce ministère dans 15 ou 20 minutes.

M. Knowles: Minuit.

L'hon. M. Starr: Il me semble que depuis dix heures tous les membres de l'opposition ont eu l'occasion de participer au débat sur les prévisions budgétaires. Les membres du comité—je crois que nous serions tous d'accord de ce côté-ci—consentiraient-ils à siéger encore 45 minutes pour adopter les prévisions budgétaires des deux ministères, soit les Pêcheries et la Citoyenneté et l'Immigration?

M. Knowles: Non. Le personnel de la Chambre doit être ici demain matin à 11 heures. Nous avons adopté une motion en vue de siéger jusqu'à minuit et il est maintenant passé minuit.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, le «house leader» du parti conservateur, l'honorable député d'Ontario (M. Starr), nous a dit à 10 h. 10 qu'il croyait que l'étude des quatre ministères, y compris celui de la Citoyenneté et de l'Immigration, serait terminée à minuit. Il est minuit et quinze et il reste encore deux autres ministères.

C'est donc dire qu'il n'a pas grand-chose à mener à la Chambre des communes et que ce n'est pas lui qui va décider de la conduite de tout le monde. Quand il dit que dans une heure ce sera terminé, il ne faut tout de même pas le croire. Voyons donc! Il ne faut pas être naïfs toute la soirée.

Il y a un dicton qui s'énonce ainsi: Vous pouvez rouler une personne une fois, mais vous ne pouvez pas rouler tout le monde tout le temps. Ceci s'applique à l'honorable député d'Ontario.

[Traduction]

L'hon. M. Starr: Je reconnais volontiers que je ne puis dicter une ligne de conduite au député de Lapointe. En fait, personne ne le peut à la Chambre. Comme je l'ai dit, tous

[M. Peters.]

les députés ont eu la chance de se faire entendre et la discussion n'a pas été restreinte. Ce n'est la faute de personne si nous n'avons pu tout adopter. Nous visons un bon objectif et si nous siégeons encore 45 minutes, nous pourrions adopter les crédits de deux autres ministères.

M. Lewis: Je ne mets pas en doute la sincérité du député d'Ontario et je ne perdrai pas de temps à faire un discours. Je répéterai simplement qu'en ce qui nous concerne, il est minuit et le représentant d'Ontario, comme tout autre député, ferait bien de ne pas perdre son temps. Nous ne nous laisserons pas entraîner à siéger de dix heures à minuit, puis jusqu'à une heure et, enfin, jusqu'à 2 heures. C'est de l'enfantillage et nous ne nous laisserons pas prendre au jeu.

L'hon. M. McIlraith: La motion initiale portait que nous siégerions jusqu'à minuit.

M. Lewis: C'est exact.

L'hon. M. McIlraith: Il est maintenant minuit. Sans le consentement unanime, nous ne pouvons poursuivre davantage.

M. Lewis: Bien sûr, il est minuit.

M. le président suppléant: A l'ordre. Sauf erreur, un député a déclaré qu'il est minuit.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, qui sont adoptées.)

[Français]

M. Clément Vincent (Nicole-Yamaska): Monsieur l'Orateur, vu l'heure avancée, avant que vous fassiez l'appel de la motion relative à l'ajournement, je crois qu'il serait préférable, pour ce qui me concerne, de renvoyer ma question à lundi soir prochain.

Je crois aussi que l'honorable député de Verdun (M. Mackasey) consent à la même chose en ne pas donner du travail supplémentaire aux sténographes officiels.

Si le député du Nouveau parti démocratique était d'accord, ce soir, nous pourrions adopter cette attitude.

[Traduction]

M. B. S. Mackasey (Verdun): Comme les membres du Nouveau parti démocratique désirent se coucher de bonne heure, j'imagine qu'ils seront les premiers à bien vouloir remettre l'étude de leur question à lundi soir. J'y consentirais, pourvu qu'ils y consentent. Sinon, j'ai l'intention de poursuivre.

• (12.20 a.m.)

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée: